

# Procedure file

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2021/2513(RSP)
Résolution sur l'arrestation d'Alexei Navalny	Procédure terminée
Sujet	
6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
Zone géographique	
Russie Fédération	

Acteurs principaux	
Parlement européen	

Evénements clés			
19/01/2021	Débat en plénière		
21/01/2021	Décision du Parlement	<a href="#">T9-0018/2021</a>	Résumé
21/01/2021	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2021/2513(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 132-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation					
Proposition de résolution		<a href="#">B9-0090/2021</a>	20/01/2021	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B9-0091/2021</a>	20/01/2021	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B9-0092/2021</a>	20/01/2021	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B9-0093/2021</a>	20/01/2021	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B9-0094/2021</a>	20/01/2021	EP	
Proposition de résolution		<a href="#">B9-0095/2021</a>	20/01/2021	EP	
Proposition de résolution commune		<a href="#">RC-B9-0090/2021</a>	20/01/2021		
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T9-0018/2021</a>	21/01/2021	EP	Résumé

## Résolution sur l'arrestation d'Alexei Navalny

Le Parlement européen a adopté par 581 voix pour, 50 contre et 44 abstentions, une résolution sur l'arrestation d'Aleksei Navalny.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et ECR.

La résolution rappelle que la situation des droits de l'homme et de l'Etat de droit continue à se détériorer en Russie, avec des efforts systématiques des autorités pour réduire au silence la liberté d'expression, limiter la liberté de réunion, entraver les activités de l'opposition, réagir par la répression à toute activité visant à exposer la corruption, et étouffer les activités de la société civile russe.

Le Parlement a demandé la libération immédiate et inconditionnelle d'Alexei Navalny et de toutes les autres personnes détenues en relation avec son retour en Russie, qu'il s'agisse de journalistes, de collaborateurs de l'équipe ou de citoyens montrant leur soutien. Il a également demandé à la Russie de mettre fin au harcèlement, à l'intimidation, à la violence et à la répression des voix indépendantes et dissidentes.

La résolution a condamné le comportement de la Russie, qu'elle juge inapproprié pour un membre du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe qui s'est engagé à respecter les libertés fondamentales, les droits de l'homme et l'État de droit tels que consacrés par la CEDH et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Des mesures appropriées devraient être prises pour évaluer les violations des engagements pris par la Russie.

Les députés ont condamné l'utilisation répétée par la Russie d'agents chimiques neurotoxiques contre des citoyens russes et ont rappelé que l'utilisation d'armes chimiques, quelles que soient les circonstances, constitue un crime répréhensible au regard du droit international.

Le Parlement a demandé au Conseil :

- de renforcer de manière significative les mesures restrictives de l'UE vis-à-vis de la Russie, notamment en sanctionnant les personnes physiques et morales impliquées dans la décision d'arrêter et d'emprisonner Alexei Navalny;

- d'introduire des sanctions contre les oligarques russes liés au régime et les membres de l'entourage du président Poutine ainsi que les propagandistes des médias qui possèdent des avoirs dans l'Union européenne et jouissent de la liberté de voyager dans les États membres. Ces sanctions devraient également être étendues aux membres de leur famille proche.

Les députés ont souligné que l'UE ne devrait plus être un lieu d'accueil pour les richesses russes d'origine opaque. En outre, elle devrait imposer des mesures restrictives ciblées supplémentaires dans le cadre du régime de sanctions globales de l'UE en matière de droits de l'homme à l'encontre de toutes les personnes qui ont participé aux attaques contre Alexei Navalny ou qui en portent la responsabilité.

L'UE et ses États membres ont été invités à :

- concevoir une nouvelle stratégie pour les relations de l'UE avec la Russie, centrée sur le soutien à la société civile, qui promeuve les valeurs démocratiques, l'État de droit, les libertés fondamentales et les droits de l'homme;

- revoir de manière critique la coopération avec la Russie dans le cadre de diverses plateformes de politique étrangère et de projets tels que Nord Stream 2, dont l'UE doit empêcher immédiatement la réalisation;

- coordonner leurs positions sur la Russie et parler d'une seule voix dans les forums bilatéraux et multilatéraux avec les autorités russes.